



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E167173

VALABLE JUSQU'AU 25/05/2025

ÉDITÉ LE 22/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/01/2017

Forme juridique : SARL

Capital : 40 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CAEN 2017B00097

Siret : 825 017 742 00032

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 670019603

Assurance Responsabilité Travaux :
THELEM ASSURANCES TDCB11847375

Assurance Responsabilité Civile :
VHV TRCB11847339

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2024

Raison sociale : CORDHOMME & BOIS

Sigle : CORDHOMME & BOIS

6 ROUTE DE GRANVILLE

LES VIGNES

MESNIL CLINCHAMPS

14380 NOUES DE SIENNE

Téléphone : 02 31 29 84 10

Portable :

Site Internet : www.cordhomme-bois.fr

E-mail : cordhommeetbois@gmail.com

Responsabilité légale :
CORDHOMME LAURENT GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 15

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	14/03/2024
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	06/04/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	24/06/2021
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	09/03/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	24/06/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	06/04/2023

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CAEN
ZONE OBJECT'IFS SUD
151, RUE PAUL BOUCHEROT
B.P. 4
14123 IFS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.